RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Anne Frank
St Just St Rambert

Service de gestion
Affaire suivie par :
Jessica MEILLAND
04 77 52 71 10
Intendant.0421734g@ac-lyon.fr

Rue Anne Frank
42170 St Just St Rambert

Saint Just Saint Rambert,
Le 16/10/2025

Concernant la demi-pension :

- **Votre enfant a le statut externe :** Il peut manger au self de manière exceptionnelle en venant acheter un ticket unitaire avant son passage au self (4.35€ jusqu'au 31/12/2025).

Son compte peut être alimenté de la somme de votre choix qui sera utilisable durant toute sa scolarité.

Le paiement est à effectuer par chèque, espèces ou virement auprès du secrétariat de gestion, durant les récréations ou à partir de 7h30.

- **Votre enfant a le statut de demi-pensionnaire :** il est inscrit au self sur les jours de la semaine que vous avez sélectionnés. Un changement de forfait peut être effectué, sur demande, entre chaque trimestre (cf règlement intérieur). Notre logiciel ne peut pas proposer de forfait selon la semaine A et B.

DP 4 jours : Votre enfant est inscrit au restaurant scolaire tous les jours. Vous recevez une facture en début de trimestre sur votre boîte mail à régler par chèque, espèces, virement auprès du secrétariat de gestion ou en carte bancaire sur le site educonnect.

DP 3 et 2 jours : Votre enfant est inscrit sur des jours spécifiques et fixes au self. S'il doit manger sur un jour non prévu, il doit passer au secrétariat de gestion pour acheter un ticket unitaire avant son passage au self (4.35€ jusqu'au 31/12/2025). Son compte peut être également alimenté de la somme de votre choix qui sera utilisable durant toute sa scolarité.

Concernant les jours fixes, vous recevez une facture en début de trimestre sur votre boîte mail à régler par chèque, espèces ou virement auprès du secrétariat de gestion ou en carte bancaire sur le site educonnect.

Régularisation de la période du 1er au 12 septembre :

Le secrétariat de gestion a effectué une régularisation des repas consommés sur cette période par rapport au régime définitif choisi.

Aucune démarche n'est à effectuer.

Modes de paiements

- Espèces
- Chèque à l'ordre de « agent comptable collège »
- Virement bancaire :

À inscrire OBLIGATOIREMENT dans le libellé de votre virement

- **Externe/ Ticket exceptionnel : NOM + PRENOM de l'élève + TURBO**
- **Demi-pensionnaire (Forfait) : NOM + PRENOM de l'élève + DP**

IBAN DU COLLEGE : FR76 1007 1420 0000 0010 0106 595 TRPUFRP1

- Paiement par carte bancaire en ligne :
  Disponible depuis début octobre en vous rendant sur votre compte Educonnect.
  Réservé au demi-pensionnaires pour les factures trimestrielles.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Secrétaire générale

Jessica MEILLAND